



Municipalité de Bougy-Villars

RAPPORT DE GESTION

2024

RAPPORT DE GESTION 2024






MUNICIPALITÉ DU 1^{ER} JUILLET 2021

Présidence :

M. Claude-Olivier Rosset, Syndic

Vice-présidence 2024-2025 :

M. Olivier Dumuid, Municipal

| | | |
|--------------------------------|---|---|
| ROSSET Claude-Olivier |  | Administration générale, gestion du personnel, police, aménagement du territoire, police des constructions, ARCAM Suppléante : M.-Cl. Liang |
| LIANG Mary-Claude |  | Routes, bâtiments communaux, transports publics, épuration, intégration Suppléant : F. Morandi |
| GAILLARD HOURIET Myriam |  | Ecole et jeunesse, affaires culturelles, tourisme, eau potable, informatique, déchets, santé et social Suppléant : O. Dumuid |
| MORANDI Florent |  | Forêts, vignes, espaces verts, sociétés locales, culte, défense incendie, protection civile, manifestations Suppléante : M. Gaillard Houriet |
| DUMUID Olivier |  | Finances Suppléant : C-O. Rosset |

1 - ADMINISTRATION GENERALE

ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie 48 fois en 2024, le mardi matin à 9h00. Le procès-verbal est tenu par la Secrétaire municipale.

L'ordre du jour des séances est préparé par la Secrétaire municipale la semaine précédente.

Des réunions extraordinaires sont organisées pour traiter d'un sujet spécifique.

Les factures sont examinées pendant la séance hebdomadaire, validées et transmises à la Bourse communale.

Les Municipaux participent aux séances de présentation des préavis aux commissions, à celles du Conseil général et aux séances des ententes et associations intercommunales. Ces séances ont lieu en général en soirée.

Selon les dicastères et les travaux en cours sur la Commune, les municipaux responsables suivent les projets et participent aux réunions avec les professionnels. Ces séances ont lieu en journée.

RELATIONS INTERCOMMUNALES

La Municipalité est fréquemment en contact avec les Municipalités voisines, notamment à travers les différentes associations et ententes intercommunales :

ARASMAC

Association Régionale pour l'Action Sociale Morges Aubonne Cossonay

ASSAGIE

Association Intercommunale Scolaire Aubonne et Gimel – Etoy

AIEE

Association pour l'Épuration des Eaux Bougy-Féchy-Perroy

REFUGE INTERCOMMUNAL

Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman pour la gestion du refuge intercommunal à Pizy

DECHETTERIE

Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman-Perroy pour la gestion de la déchetterie intercommunale à Féchy

RAPPORT DE GESTION 2024

SDIS ETRAZ REGION

Service de Défense contre l'Incendie et de Secours Etraz Région

ORPC MORGES

Organisation Régionale de Protection Civile Morges

ARCAM

Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges

SIDERE

Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs

LE CONSEIL REGIONAL DE NYON

Association des Communes du district de Nyon

VIN ET TERROIR FECHY

Féchy Vignoble Classé

SYNDICS DU DISTRICT DE MORGES

Réunions régulières organisées la Préfecture

GROUPEMENTS FORESTIERS DE LA SAUBRETTE

MORGES REGION TOURISME

PARTENAIRES RÉGULIERS DE LA MUNICIPALITÉ

FIDUCIAIRE HELLER

La fiduciaire Heller SA met à disposition de la municipalité le boursier, M. Francesco Montoro qui délègue un boursier adjoint, M. Dylan Amorim.

FIDUCIAIRE COFIREV

COFIREV est notre réviseur des comptes et effectue un examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalies significatives.

OFISA

La société OFISA assure l'implémentation et la maintenance des programmes informatiques de comptabilité (Abacus) et du Contrôle des habitants (Nest).

RAPPORT DE GESTION 2024

STI

Le Service Technique Intercommunal à Gland procède à l'examen, au rapport et à de nombreux conseils en matière de demandes d'autorisations de construire. Il assure depuis 2016 les démarches de mise à l'enquête et de délivrance des permis sur mandat et décision de la Municipalité.

VISIONAPART & SUNRISE

Le prestataire pour la gestion de la téléphonie et de l'internet.

BCDT

Courtier et conseiller pour la gestion du portefeuille d'assurances de la Commune.

COMPUTIS

S'occupe de l'hébergement du serveur et depuis le 1^{er} juillet 2023, de la maintenance du support informatique et des PC.

T2i

Nous travaillons avec T2i pour l'outil de gestion des séances de municipalité via un cloud sécurisé.

HENNY TRANSPORT

Henny transport est responsable de la collecte des déchets ménagers (sacs blancs taxés) et de la maintenance des bennes à ordures sur le territoire communal.

BE RECYCLING

Responsable de la gestion de la déchetterie intercommunale. Nous communiquons régulièrement avec eux pour la gestion des comptes des habitants de la commune.

RAPPORT DE GESTION 2024

BUREAU D'ÉTUDES ROSSIER SA, AUBONNE

Nouveau partenaire pour l'accompagnement du PGEE et des EU/EC sur la commune. Le bureau Rossier remplace le bureau d'ingénieur Conus et Bignens, Monsieur Monney. Le bureau s'occupe également de la mise à jour du SIT (Système d'information du Territoire).

SERVICE DU PERSONNEL

GREFFE MUNICIPAL

Mme Fabienne Aeby (80%) et Mme Laura Jacot (20%).

Le bureau de l'administration communale est ouvert le lundi de 08h00 à 13h00, le mardi de 13h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

Mme Fabienne Aeby, secrétaire municipale, est occupée à 80% et Mme Laura Jacot, assistante administrative, est à 20%.

Le contrôle des habitants a été confié au service de la population d'Aubonne, afin de répondre aux habitants tous les jours ouvrables de l'année.

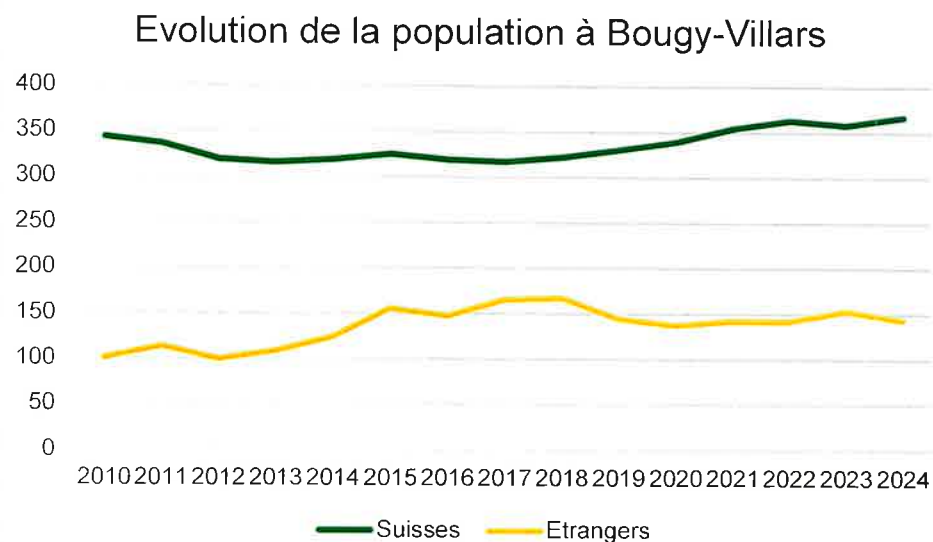
Population résidente au 31.12.2024

511 (population suisse : 367 / population étrangère : 144)

Mouvements 42 arrivées, 48 départs, 5 naissances, 5 décès

| Période | Suisses | Etrangers |
|---------|---------|-----------|
| 2010 | 343 | 101 |
| 2011 | 336 | 114 |
| 2012 | 319 | 100 |
| 2013 | 316 | 109 |
| 2014 | 319 | 125 |
| 2015 | 325 | 156 |
| 2016 | 319 | 148 |
| 2017 | 317 | 166 |
| 2018 | 322 | 168 |
| 2019 | 330 | 145 |
| 2020 | 339 | 138 |
| 2021 | 354 | 143 |
| 2022 | 363 | 143 |

RAPPORT DE GESTION 2024



| | | |
|------|-----|-----|
| 2023 | 358 | 154 |
| 2024 | 367 | 144 |

BOURSE COMMUNALE

M. Francesco Montoro (Fiduciaire Heller SA)

La Bourse communale assure les tâches régulières de tenue des comptes, de paiements des créances et de facturation des taxes communales

VOIRIE

M. Damien Liard (100%)

L'employé communal assure de manière autonome et bien organisée toutes les tâches de voirie et d'entretien des routes.

CONCIERGERIE

Mme Celia Magalhaes (à 20%)

La conciergerie de la Maison Bodzérane, du Caveau, de l'administration et de la maison Maring est assurée par Madame Magalhaes, à 20%, qui contrôle l'état des salles avant et après les locations et informe la Municipalité des travaux d'entretien nécessaires. Elle assume également les nettoyages à fond une fois par année de la maison Bodzérane.

RAPPORT DE GESTION 2024

Mme Maghalhaes a également la charge de la conciergerie du refuge Forestier intercommunal depuis plus de 10 ans, à la pleine et entière satisfaction de l'Entente intercommunale.

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2024

En 2024, la Municipalité a organisé les fêtes et manifestations suivantes :

- **6 janvier** : la Galette des rois avec les aînés (voir ci-dessous)
- **1^{er} août** : brunch à midi à la Gingine
- **12 au 13 août** : nuit des Perséides – près de 500 communes vaudoises ont été invitées à éteindre leur éclairage public le temps d'une nuit
- **11 septembre** : sortie des aînés (voir ci-dessous)
- **31 octobre** : Halloween
- **14 décembre** : **Fête de Noël et fenêtre de l'Avent de la Commune** : dès 16h00 à 20h00 à la Maison Bodzérane - vente de vin et remise des sapins - Père de Noël et vin chaud à 17h15 Père Noël

LA FÊTE DES ROIS – 6 JANVIER

La traditionnelle galette des rois a été organisée au caveau. Quatorze personnes étaient présente à cette célébration du début de l'année et ont pu goûter à la délicieuse galette des rois que nous a préparée, comme chaque année, la Boulangerie - pâtisserie Moret à Rolle.

RAPPORT DE GESTION 2024



LA SORTIE DES AINÉS – 11 SEPTEMBRE

Repas de Bénichon en terres fribourgeoises !

Le mercredi 11 septembre 2024, une trentaine de nos aînés ont eu le plaisir de vivre une magnifique escapade placée sous le signe de la tradition et de la gourmandise. Dès 08h45, ils ont pris la route en car tout confort direction le canton de Fribourg pour célébrer la Bénichon, une fête emblématique de la région.

Après une agréable pause-café-croissant au Romantik Hôtel Le Vignier à Avry-devant-Pont, le groupe a poursuivi son chemin vers Crésuz, où les attendait un copieux repas typique au restaurant Le Vieux Chalet. Le menu de la Bénichon, aussi riche qu'authentique, a ravi les papilles : cuchaule maison, bouilli, jambon à l'os, fromages d'alpage, et bien sûr les douceurs gruyériennes telles que la meringue à la double crème et la glace à la fleur de lait.

L'après-midi a permis à chacun de flâner dans le charmant village de Crésuz, avant de reprendre le chemin du retour dans la bonne humeur.

Cette journée chaleureuse, qui a su mêler traditions locales et plaisir de se retrouver ensemble,





BRUNCH DU 1^{ER} AOÛT

En 2024, les célébrations du 1^{er} août se sont déroulées à la ferme de la Gingine, dernière exploitation agricole de la commune.

Un brunch concocté par les Paysannes Vaudoises a été servi et un musicien a assuré l'animation musicale.

Cet événement a ravi la cinquantaine de convives présents.

FENÊTRE DE L'AVENT, PÈRE NOËL, DISTRIBUTION DE SAPINS 14 DÉCEMBRE

Comme l'an précédent, la fenêtre de l'Avent de la Commune a eu lieu à la Maison Bodzérane. Un vin chaud avait été préparé par des bénévoles du village et le Père Noël nous a rendu sa traditionnelle visite, pour le plus grand bonheur des petits et grands. C'était aussi l'occasion de distribuer les sapins de Noël à ceux qui en avaient commandé.

SOCIÉTÉS LOCALES

- L'association **Bougy-Bouge** (<https://bougy-bouge.ch/>) poursuit ses activités, comme les apéros mensuels, ou différentes soirées à thème, où tous les habitants sont les bienvenus
- Le **Club de Tennis de Table** a continué ses entrainements dans la Maison Bodzérane et joué régulièrement aux quatre coins du canton (<https://club-de-tennis-de-table-de-bougy-villars-73.websself.net/accueil>).

RAPPORT DE GESTION 2024

- La **Société de Tir Le Signal Saubraz-Bougy** a poursuivi ses activités au stand de tir de Saubraz et rappelle que les habitants de Bougy sont les bienvenus pour venir découvrir leur sport (<http://www.tirlesignal.ch/>).

L'Amicale des sapeurs pompiers de Féchy-Bougy met à disposition leur camion pompier rénové pour des manifestations.

Ces sociétés bénéficient toutes du soutien de la Municipalité.

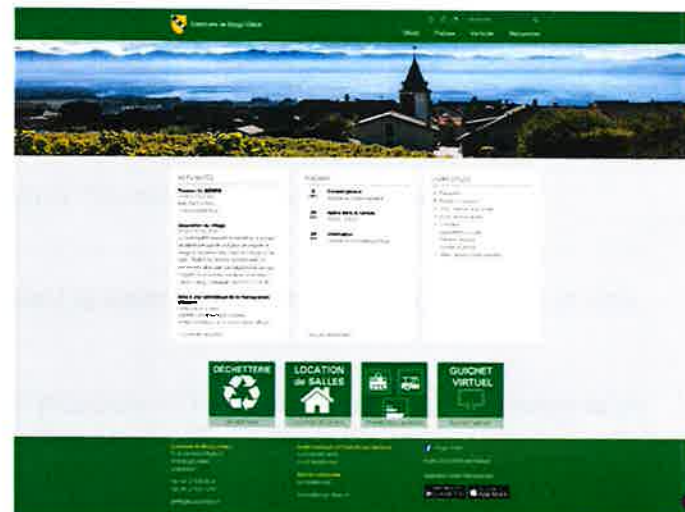
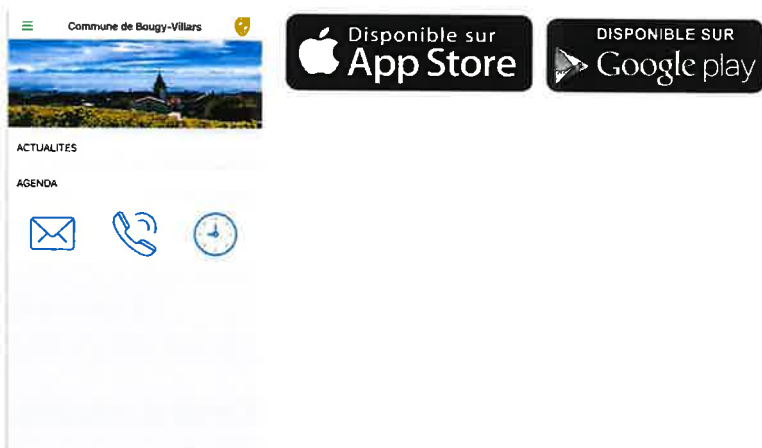
SITE INTERNET – [WWW.BOUGY-VILLARS.CH](http://www.bougy-villars.ch)

Le site www.bougy-villars.ch évolue et est mis à jour régulièrement afin de partager du contenu et des informations fraîches et actualisées à la population sur les activités, les événements, les chantiers, les mises à l'enquête en cours et autres informations utiles et politiques. N'hésitez pas à le visiter régulièrement.

De plus, les réservations de la Maison Bodzérane et du caveau se font en ligne sur le calendrier. Il y a également la possibilité d'annoncer son arrivée, son départ, de demander une attestation de domicile depuis le site internet.

RAPPORT DE GESTION 2024

Le site est accessible sur les smartphones via le navigateur ou l'application **OIOIweb** qui reprend le contenu principal du site, offre la géolocalisation et des alertes.



Le site est géré par Mme Laura Jacot, assistante administrative, en collaboration avec notre partenaire OFISA Informatique et la Municipalité.

TRANSPORTS PUBLICS

LIGNE CARPOSTAL 10.721 ROLLE - AUBONNE - ALLAMAN - (SIGNAL-DE-BOUGY).

Nous avons bénéficié de courses supplémentaires en 2024.

1. **Ajout de 2 paires de courses par jour** Aubonne/Allaman – Rolle du lundi au vendredi en heures creuses et en fin de journée
Au départ de Rolle à 15h49 et 20h49. Au départ d'Aubonne (direction Rolle) à 15h23 et d'Allaman à 20h15.

RAPPORT DE GESTION 2024

2. Ajout de 4 paires de courses par jour le week-end

Au départ de Rolle à 9h49, 11h49, 14h19 et 17h19. Au départ du Signal-de-Bougy en saison et d'Aubonne hors saison à 10h14/23, 12h44/53, 15h44/53 et 17h44/53.

Une nouvelle desserte du Signal de Bougy – ligne 723 est prévue dans les horaires 2025. Un nouvel aménagement est à prévoir selon l'étude Citec. Actuellement l'arrêt est en boucle, caché par des arbres. Citec étudie la possibilité d'un arrêt sur la chaussée afin de gagner du temps sur les trajets du bus, de sécuriser les utilisateurs et de mettre en conformité l'arrêt selon la LHand. Les communes d'Aubonne et Bougy-Villars sont accompagnées par l'Arcam pour cette amélioration.

Mise en service de l'horaire 2025 le 15 décembre 2024.

Le changement de l'horaire de tous les trains CFF dans le canton a eu pour conséquence une réorganisation complète de l'horaire du réseau de transports publics secondaire connecté aux gares (train et bus). Le travail d'élaboration de ces horaires a été mené par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) du Canton et les entreprises de transport public vaudoises, en concertation avec les Communes et les associations régionales. Ensemble, nous avons essayé de trouver les meilleures solutions possibles pour favoriser le plus grand nombre.

Des choix ont dû être faits pour positionner la course par heure de la ligne 721 qui dessert Bougy-Villars. L'horaire a été défini de manière à :

- **favoriser les relations depuis les villages en direction de Genève à la gare de Rolle le matin et depuis Genève l'après-midi et le soir vers les villages ;**
- **favoriser les relations depuis les villages en direction de Lausanne à la gare d'Allaman et depuis Lausanne l'après-midi et le soir vers les villages ;**
- **assurer le transport des écoliers de l'école obligatoire habitant Bougy-Villars et Féchy qui vont à l'école Aubonne.**

Les gymnasiens de Bougy-Villars sont impactés par le nouvel horaire. Aucune solution n'a été trouvée malgré nos sollicitations. En effet, un seul véhicule doit assurer les dessertes simultanément à Aubonne pour les écoliers et sur Rolle pour les gymnasiens de Nyon.

La contribution financière pour les lignes de trafic régional est de CHF 17'606.80 pour Bougy-Villars.

RAPPORT DE GESTION 2024

Nous continuerons à inciter l'usage des TP pour pérenniser l'offre et formulerons une fois encore nos souhaits, mais la commune étant décentrée l'amélioration est difficile.

NOCTURNE (COMMUNES : TARTEGNIN, MONT-SUR-ROLLE, PERROY, BOUGY-VILLARS, FÉCHY, ESSERTINES-SUR-ROLLE ET ST-OYENS)

Pour rappel, le Taxibus du bassin de Rolle a été mis en service le 15 décembre 2019 et propose trois courses les nuits de vendredi/samedi et samedi/dimanche.

Les communes financent cette années l'offre à 100%. Les statistiques 2024 de Car Postal comptent 73 utilisateurs sur la commune. Les prestations réalisées s'élèvent pour l'ensemble des communes à CHF 22'784.10. Bougy-Villars finance cette offre à hauteur de CHF 3'538.81.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

| Titre des préavis | Séance CG | Décision |
|---|-------------------|-----------------|
| Préavis 01/2024 Demande d'un crédit complémentaire de CHF 940'000.- pour le chauffage à distance | 30.01.2024 | Accepté |
| Préavis 02/2024 Modification des statuts de l'ASSAGIE | 26.03.2024 | Accepté |
| Préavis 03/2024 Indemnités du Conseil général | 26.03.2024 | Accepté |
| Préavis 04/2024 Demande de crédit de construction pour la transformation de l'immeuble chemin de la Fin 1 | 26.03.2024 | Accepté |
| Préavis 05/2024 Comptes 2023 | 11.06.2024 | Accepté |
| Préavis 06/2024 Arrêté d'imposition 2025 | 01.10.2024 | Accepté |
| Préavis 07/2024 Adoption du Plan d'affection communal (PACom) et de son règlement | 01.10.2024 | Accepté |

RAPPORT DE GESTION 2024

| | | |
|---|------------|---------|
| Préavis 08/2024 Règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires06 | 06.12.2024 | Accepté |
| Préavis 09/2024 Statuts de l'Association intercommunale de Protection civile du District de Morges | 06.12.2024 | Accepté |
| Préavis 10/2024 Budget 2025 | 06.12.2024 | Accepté |

2 - FINANCES

Nous vous prions de bien vouloir vous référer au préavis municipal n°04-2025.

3 - DOMAINES ET BÂTIMENTS

VIGNES

La production de raisin s'est montrée stable, tant en quantité qu'en qualité.

En raison des impératifs d'aménagement de la chaufferie du chauffage à distance, la Municipalité a dû se résoudre à désaffecter la cuverie communale. La récolte 2024 a été entièrement vendue à la maison Schenk, à l'exception du rouge.

Il n'y aura pas de réserve communale blanche en 2024, mais le rosé et le rouge resteront disponibles.

La Municipalité travaille activement à la recherche de solution d'avenir pour la valorisation de la récolte communale.

La Fête du Raisin de Féchy a été mise en pause par ses organisateurs, en raison d'un manque de forces vives pour perpétuer l'événement.

RAPPORT DE GESTION 2024

FORETS

Un panneau informatif sur le sujet des arbres habitats a été installé sur le chemin à proximité de l'ancienne ciblerie.

La place de pique-nique du Sentier des Ecureuils a commencé à être rénovée, une nouvelle table devrait être livrée au printemps 2025.



LES BÂTIMENTS

Le total des loyers encaissés sur les bâtiments communaux s'élève à CHF 316'963.- (sans le parking).

RAPPORT DE GESTION 2024

Nous avons pu finaliser les décomptes de loyer en juin 2024 après un retard considérable de la régie Domicim, remplacée au 1^{er} juillet 2024 par la Régie Naef. Pour rappel, la plupart des bâtiments communaux étaient chauffés par un chauffage électrique provisoire en attente du CAD. Il a été décidé d'établir les décomptes sur une base d'une situation courante pour un immeuble dont la production de chaleur et d'eau-chaude serait au mazout.

Les frais de raccordement au CAD pour les bâtiments communaux sont comptabilisés dans les frais d'entretien. Ces derniers avaient été mis au budget. 10% des frais de raccordement sont encore à payer pour 2025. Les subventions cantonales seront reçues également en 2025.

Nous avons procédé au contrôle des écoulements EC/EU par teintage sur tous les bâtiments communaux afin de s'assurer d'être en séparatif. L'église et le caveau présentent des défauts. Le bâtiment de l'administration ainsi que l'église doivent recevoir une nouvelle centrale de chauffage. Une vérification des éclairages de secours a été réalisée par Chubb Sicli et l'entretien des toitures par Christinet Toiture.

AUBERGE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 1) – PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)

Les boiseries du bâtiment de l'auberge nécessitent un rafraichissement. Devis estimé à CHF 1'719.-. Entrée devis 2024, travaux prévus pour 2025.

Le total des loyers du bâtiment de l'auberge a généré CHF 62'499.85. Les travaux du CAD/Gd-Rue ont généré une baisse de fréquentation de l'Auberge. Afin de soutenir l'Auberge, la Municipalité a fait don de deux mois de loyer.



MAISON BODZÉRANE (GRAND-RUE 11)

Les locations de la maison Bodzérane et du caveau pour 2024 ont généré CHF 4'250.-. Un montant annuel est perçu pour les activités sportives hors société locale comme la Zumba, le Yoga et la Gym'moustik.

RAPPORT DE GESTION 2024

La maison Bodzérane a également accueilli la troupe de théâtre La Parenthèse pour une représentation.

Une enseigne en tôle acier « Maison Bodzérane » a été réalisée pour un montant de CHF 3'000.-. L'entreprise Sicli a procédé comme chaque année à l'inspection de l'éclairage de secours. Une lampe de secours a dû être changée.

La Municipalité a travaillé à la révision des règlements locatifs de la Maison Bodzérane et du caveau.



PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)

Les 2 appartements sont occupés et génèrent CHF 35'884.40 de loyer annuel.

Un dégât d'eau dans un appartement a été annoncé à l'assurance. Un diagnostic humidité a été réalisé (CHF 1'248.50). Mise en place d'un inverseur de polarité en prêt pendant une année. Si efficace, ce dernier nous sera facturé pour un montant de CHF 2'490.-. Réfection des peintures suite au dégât d'eau, devis de CHF 900.-, travaux début 2025.



BÂTIMENT ANCIENNE EGLISE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 5)

Les deux appartements sont loués. Le revenu locatif sur ce bâtiment est de CHF 54'000.-.

NOUVEAU BÂTIMENT (CHEMIN DE LA FIN 1)

Un appartement est loué pour un loyer de CHF 22'800.-.

RAPPORT DE GESTION 2024

MAISON MARING (GRAND-RUE 12)

En 2024, il y a eu un changement de locataire. Les loyers se montent à CHF 72'445.-.

Le bâtiment a été raccordé au chauffage à distance. Il n'y a pas eu de travaux d'entretien sur le bâtiment.

COLLÈGE (GRAND-RUE 9)

Les locations du Collège génèrent un loyer de CHF 65'584.-. La classe Matas a fait l'objet d'une amélioration électrique afin de répondre aux directives cantonales et au rapport de contrôle OIBT. Amélioration de l'éclairage au caveau et ses alentours (détecteurs mouvements).



ABRI PCI (ROUTE DE SUS VILLARS 3)



Des travaux de peinture ont été réalisés notamment dans les wc-douche et la salle de musique pour un montant de CHF 3'093.-.

RAPPORT DE GESTION 2024

EGLISE

Suite aux travaux d'assainissement de la structure en béton, nous n'avons pas entrepris de travaux sur l'église en 2024. Comme indiqué plus haut un contrôle de mise en séparatif a été effectué ainsi qu'un curage des conduites.



HIRONDELLES

La Bodzelle, inaugurée le 13 mai 2017, a pu abriter avec succès les hirondelles. Des travaux d'entretien ont été réalisés fin 2024 pour un montant de CHF 4'140.23.

Avant



Après



RAPPORT DE GESTION 2024

CAVES COMMUNALES

Les travaux des nouvelles caves communales et devrait finir en courant 2025. Des modifications ont été apportées au projet initial pour y installer les accumulateurs du CAD.



RAPPORT DE GESTION 2024

REFUGE INTERCOMMUNAL

La toiture du refuge intercommunal a été nettoyée.

Un cabanon pour le stockage du bois de feu a été construit à l'arrière du bâtiment.



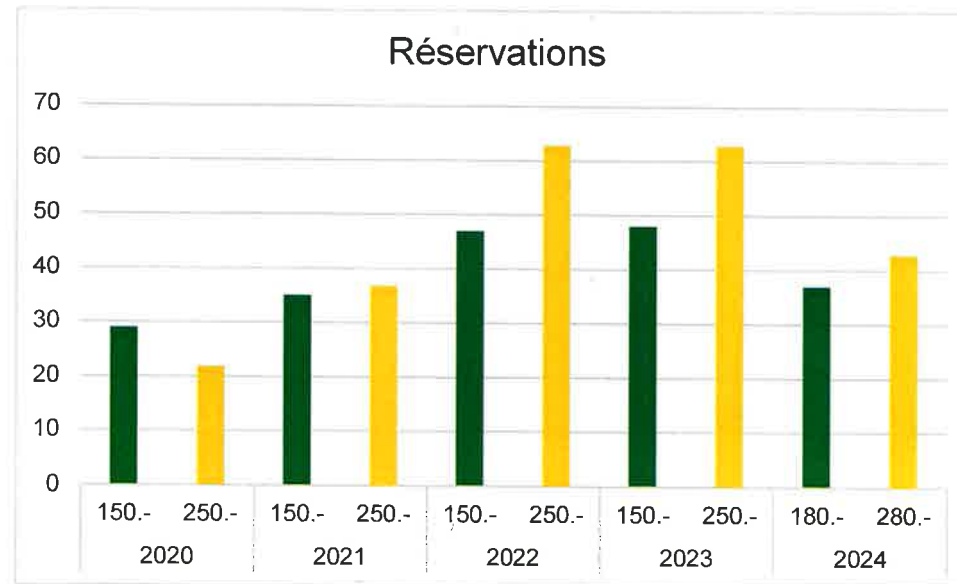
Le refuge intercommunal des 3Com a fêté ses 10 ans en 2024. Pour l'occasion, les populations des trois communes (Allaman, Bougy-Villars, Féchy) étaient conviées le 31 août à venir partager un moment festif, avec une grillade. Ce moment s'est déroulé avec une météo radieuse et a beaucoup plu aux habitants ayant fait le déplacement.



RAPPORT DE GESTION 2024

Nombre de réservations :

| | Tarif | Jan-fév-mar | Avr-mai-jui | Jul-aou-sep | Oct-nov-déc | Total | Occupation |
|------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------|------------|
| | | | | | | | |
| | 150.- | 6 | 4 | 15 | 4 | 29 | 56.86 % |
| 2020 | 250.- | 3 | 3 | 13 | 3 | 22 | 43.14 % |
| | Total | 9 | 7 | 28 | 7 | 51 | |
| | % | 17.65 % | 13.73 % | 54.90 % | 13.73 % | | |
| | 150.- | 0 | 10 | 14 | 11 | 35 | 48.61 % |
| 2021 | 250.- | 0 | 2 | 22 | 13 | 37 | 51.39 % |
| | Total | 0 | 12 | 36 | 24 | 72 | |
| | % | 0.00 % | 16.67 % | 50.00 % | 33.33 % | | |
| | 150.- | 3 | 19 | 14 | 11 | 47 | 42.73 % |
| 2023 | 250.- | 7 | 18 | 19 | 19 | 63 | 57.27 % |
| | Total | 10 | 37 | 33 | 30 | 110 | |
| | % | 9.09 % | 33.64 % | 30.00 % | 27.27 % | | |
| | 150.- | 7 | 18 | 15 | 8 | 48 | 43.24% |
| 2023 | 250.- | 7 | 18 | 18 | 20 | 63 | 56.76% |
| | Total | 14 | 36 | 33 | 28 | 111 | |
| | % | 12.61% | 32.43% | 29.73% | 25.23% | | |
| | 180.- | 2 | 9 | 11 | 15 | 37 | 46.25% |
| 2024 | 280.- | 7 | 10 | 11 | 15 | 43 | 53.75% |
| | Total | 9 | 19 | 22 | 30 | 80 | |
| | | 11.25% | 23.75% | 27.50% | 37.50% | | |



4 - TRAVAUX

PARCS, PROMENADES ET CIMETIÈRE

Dans la continuité de la modernisation paysagère du cimetière, un bouleau pleureur a été planté dans la partie nord, ainsi qu'une prairie fleurie. Un hôtel à insectes vient compléter le projet. Ces aménagements s'inscrivent dans l'évolution des espaces verts communaux visant à promouvoir la biodiversité et l'augmentation de la canopée.

En parallèle, les plantations sur le jardin du souvenir ont été nettoyées et allégées.

Enfin, des bacs à fleurs fabriqués par le Groupement Forestier de la Saubrette ont été installés au bord des allées.

RAPPORT DE GESTION 2024



RAPPORT DE GESTION 2024

La place devant la Maison Bodzérane a été rafraîchie et une haie de buis supprimée, dans le but d'offrir un meilleur dégagement depuis le banc sous le tilleul.

Le vieux pressoir qui se trouvait dans la cour du collège a été déplacé à l'entrée ouest du village et aménagé avec un ensemble fleuri.



CŒUR DU VILLAGE

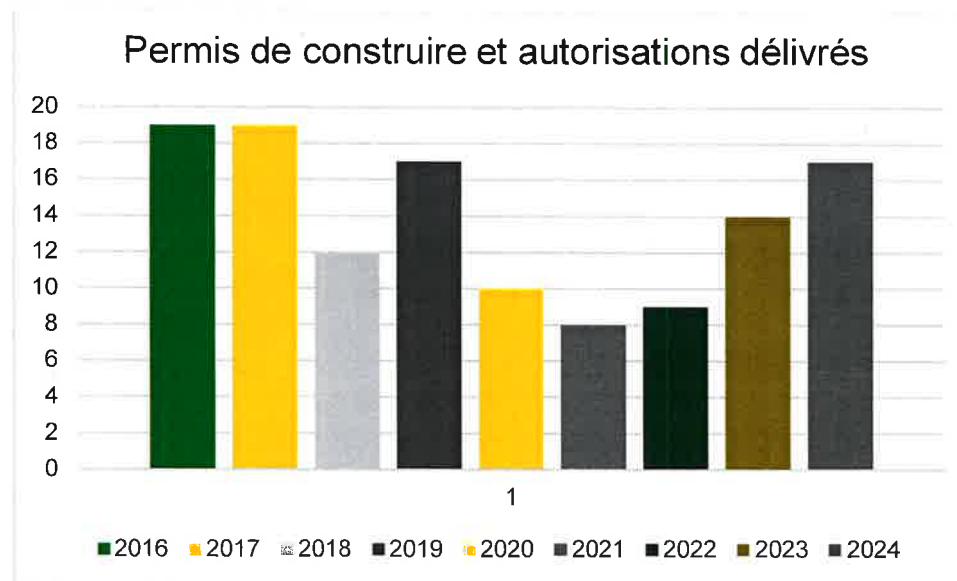
Après la construction des nouveaux locaux enterrés, le chantier de rénovation de la place du cœur du village a été lancé en milieu d'année 2024. La réfection se terminera dans le courant du printemps 2025.



RAPPORT DE GESTION 2024

POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'année 2024 a connu une augmentation des demandes, en raison de procédures simplifiées pour les installations solaires : 17 autorisations, après enquête publique ou dispense d'enquête, ont été accordées ainsi que 18 permis d'habiter ont été délivrés.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Dans le cadre du PACom, la Municipalité a soumis à l'enquête publique complémentaire des modifications des points ayant fait l'objet d'oppositions. Puis le dossier a été soumis au Conseil général le 1^{er} octobre 2024. Celui-ci l'a adopté et a levé une opposition. Le dossier a été transmis au Département du territoire et du logement pour approbation en fin d'année.

LES ROUTES

Signalisation :

Pour rappel la Municipalité a décidé d'attendre la réalisation de l'aménagement de la Grand-Rue pour la mise à jour finale du plan de signalisation. Lors de manifestations, les véhicules sont priés de stationner au Chemin des Perrailles. Une offre pour la signalisation a été établie, elle devrait être validée en 2025.

Grand-Rue :

Les travaux du CAD ont commencé en avril 2024 et les travaux de la Gd-Rue (Préavis no 4/2020) ont également pu débuter en fin d'année. Ils ont débuté par la réalisation du passage piétonnie.



RAPPORT DE GESTION 2024

Réfections :

Les travaux de couche de roulement sur la route Sus-Villars (Préavis 02/2023 CHF 70'000.-) ont été finalisés début 2024 ainsi que l'assainissement du chemin vers le terrain de football.

Réfections de grilles et couvercles sur la commune au chemin de Desalay pour CHF 7'635.05. Investigations sur les débordements au haut de la Touille avec la participation de Féchy selon convention.

Divers :

Remplacement d'un radar pédagogique 5 pro pour un montant de CHF 5'268.80.

Notre véhicule prévu pour le déneigement étant à remplacer, la commune a fait appel à un prestataire externe pour assurer le déneigement. Forfait annuel CHF 2'500. Facturation en 2025 selon le nombre de passages/heures (déneigement, salage). Une convention a été établie avec Perroy pour le déneigement et la facturation du Chemin du Sous-Bois et des Perrailles.



ECLAIRAGE PUBLIC

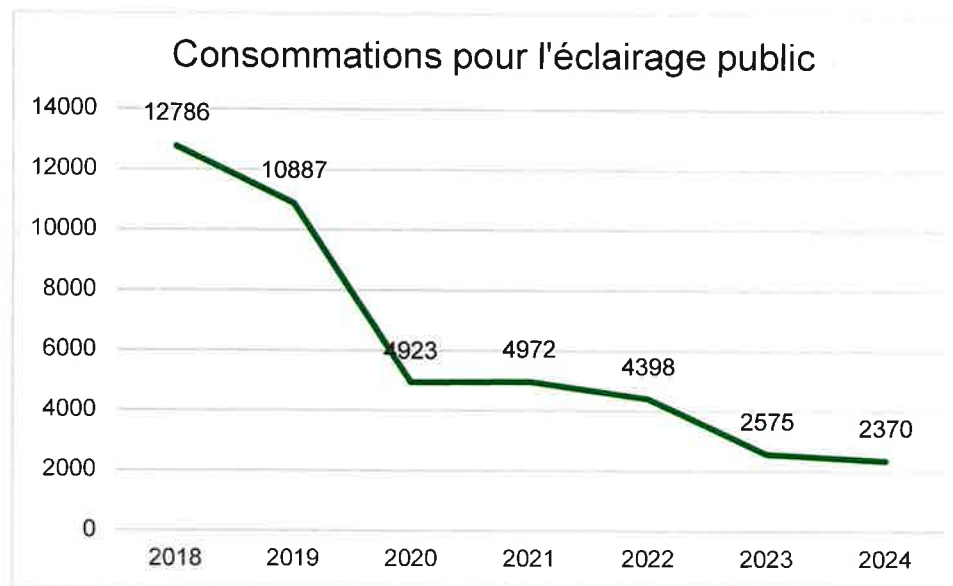
Vous trouverez ci-dessous les consommations en KW pour l'éclairage public de 2018 à 2024. Remise en fonction fin 2024 de l'éclairage public sur le territoire communal mais en maintenant l'extinction de minuit à 6 h du matin.

L'entreprise Relux a procédé à l'inspection (obligatoire tous les 5 ans) des candélabres sur la commune pour un montant de CHF 2'706.82.

Amélioration de l'éclairage autour du bâtiment de l'ancien collègue et du caveau.

RAPPORT DE GESTION 2024

| | |
|------|--------------|
| 2018 | 12786 |
| 2019 | 10887 |
| 2020 | 4923 |
| 2021 | 4972 |
| 2022 | 4398 |
| 2023 | 2575 |
| 2024 | 2370 |



RAPPORT DE GESTION 2024

PARKING

Les places sur le parking souterrain sont toutes louées et génèrent un loyer de CHF 40'020.-.

Une baisse est relevée sur la redevance des macarons. En effet, la commune n'a pas souhaité les encaisser compte tenu des travaux dans le village. Le passage d'un ASP est prévu dès la fin des travaux pour rétablir le stationnement dans le village.

Suite au constat de la dégradation de la couverture bitumeuse du parking extérieur, des essais de bitume sont prévus après les travaux du CAD-Gd-Rue.

Une prise 16A a été posée par la Sefa afin d'alimenter le bus frigorifique de l'auberge et permettre à la commune, en cas de manifestation de recevoir un foodtruck.

Une étude de stationnement a été réalisée par RGR, Ingénieurs Conseils. Des relevés ont été faits en janvier 2024. L'étude ne relève pas de problème de stationnement sur le territoire communal.



DECHETS

CALCUL DE LA TAXE DÉCHET 2024

Nous nous sommes basés sur 512 habitants et entreprises qui ont payé la taxe en 2023 et les frais effectifs 2023 (Henny, Sadec, etc.).

Pour la taxe rétrocession au sac, on s'est basé sur 2023 (CHF 23'278.55) que nous avons comparé au budget 2024 (CHF 23'000).-

En 2023, il y a un excédent de charge à financer de CHF 519.18 qui est due au nombre d'entreprise prévu contre le réel. En fixant la taxe à CHF 65.- par habitant, nous devrions être à l'équilibre.

En tenant compte du prix moyen par habitant, payé à la déchetterie via les cartes, soit CHF 24.41 par ménage pour 2024.

RAPPORT DE GESTION 2024

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE ET ORDURES MÉNAGÈRES

Pour accéder à la déchetterie il faut avoir une carte à retirer sur place moyennant le paiement de CHF 20.-, restitué au moment de quitter la commune si le montant n'a pas été utilisé. Un système de facturation individualisé a été instauré, et le coût des déchets non-valorisables est facturé au poids pour chaque utilisateur individuellement. Plus d'information sur le prix des déchets non valorisable : <http://www.transportshenny.com/pages/berecycling.html>

| Tableau comparatif des nouvelles cartes des citoyens des 4 communes | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|------|--------|-------|------|--------|-------|------|--------|-------|------|--------|-------|------|--------|-------|
| ANNÉE | 2020 | | | 2021 | | | 2022 | | | 2023 | | | 2024 | | |
| | HBTS | MÉNAGE | CARTE | HBTS | MÉNAGE | CARTE | HBTS | MÉNAGE | CARTE | HBTS | MÉNAGE | CARTE | HBTS | MÉNAGE | CARTE |
| ALLAMAN | 443 | 235 | 148 | 443 | 184 | 29 | 420 | 184 | 20 | 431 | 234 | 13 | 430 | 237 | 11 |
| BOUGY | 477 | 222 | 173 | 498 | 223 | 28 | 512 | 223 | 20 | 512 | 231 | 37 | 511 | 220 | 5 |
| FÉCHY | 869 | 352 | 12 | 914 | 383 | 5 | 887 | 383 | 2 | 896 | 385 | 2 | 919 | 394 | 1 |
| PERROY | 1518 | 621 | 487 | 1509 | 627 | 85 | 1552 | 627 | 50 | 1600 | 759 | 63 | 1588 | 766 | 43 |
| TOTAL | 3307 | | 820 | 3364 | | 147 | 3371 | | 92 | 3439 | | 115 | 3448 | | 60 |

LE PRIX MOYEN PAR MÉNAGE, PAYÉ À LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE EST DE CHF 24.21

RAPPORT DE GESTION 2024

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS :

- Légères variations globales avec une population stable (+9 personnes sur 3448 habitants).
- La hausse des tonnages de déchets verts de plus de 12 % est principalement liée aux conditions météorologiques humides favorisant leur pousse.
- Une hausse du PET de plus de 50 % est constatée.

Collecte des déchets – sacs blancs

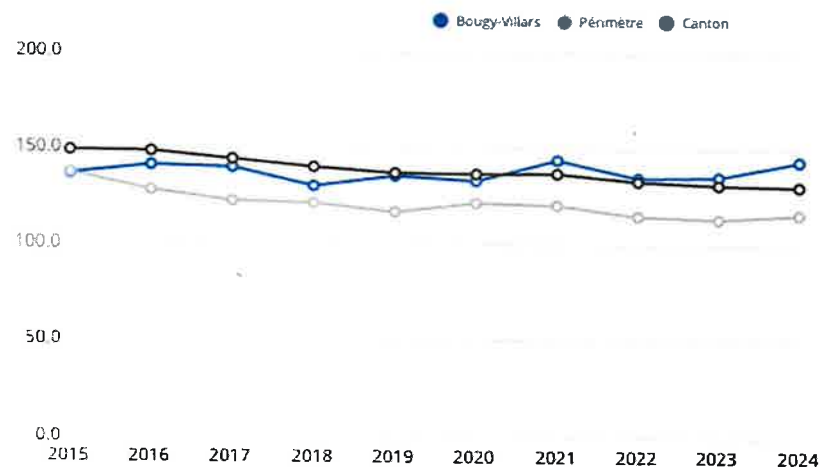
Avec les travaux de la Grand-Rue qui ont commencé en mars 2024, les bennes du centre du village ont été déplacées. On a rajouté une benne du côté de Riencourt et une benne à l'entrée du village, coté Genève.

Cette information a été donnée aux habitants via un tout-ménage et elle est également disponible via notre site internet <https://bougy-villars.ch/dechets>.

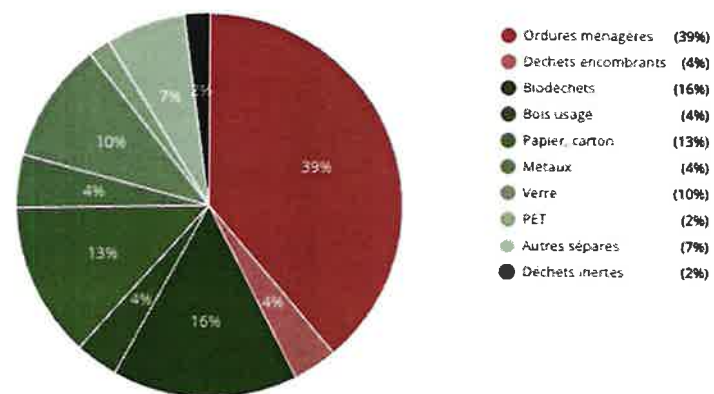


RAPPORT DE GESTION 2024

Ordures ménagères : Evolution 2015 - 2024 [kg/hab]



2024 : Répartition déchets en [%]



Taux de collecte séparée : 55.4 %

On peut toutefois constater qu'en 2024 notre commune a pour la première fois dépassé les valeurs moyennes (en tonne) concernant les ordures ménagères du périmètre SADEC. Nous avons eu 143,8kg/hab. en 2024, soit une augmentation de 8 Kg/habitants. En comparaison, la moyenne du périmètre se situe à 116,2 kg/hab.

On constate également une baisse de moitié des biodéchets ménagers, amenés à la déchetterie intercommunale en 2024. Une solution est en cours de réflexion afin d'améliorer la collecte des biodéchets car ils diminuent la qualité de la combustion des déchets à l'usine Tridel.

Malgré cette augmentation du tonnage, la taxe déchet pour la commune est restée assez stable avec un coût de CHF 65.-/an en 2024 par habitant.

RAPPORT DE GESTION 2024

Evolution 2015 - 2024 voir informations ci-dessous



| Année | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|-----------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Population | 511 | 512 | 506 | 497 | 477 | 475 | 490 | 483 | 467 | 481 |
| Taux de collecte séparée | 55.4 % | 59.3 % | 58.5 % | 58.2 % | 65.2 % | 62.6 % | 62.8 % | 64.0 % | 50.3 % | 63.6 % |
| ▼ Ordures ménagères [t] | 73.48 | 69.45 | 68.34 | 71.70 | 63.61 | 64.51 | 63.93 | 67.66 | 65.88 | 65.70 |
| Commune [kg/hab] | 143.8 | 135.6 | 135.1 | 144.3 | 133.4 | 135.8 | 130.5 | 140.1 | 141.1 | 136.6 |
| Périmètre [kg/hab] | 116.2 | 113.7 | 115.1 | 120.7 | 121.8 | 117.0 | 121.5 | 122.6 | 128.2 | 137.0 |
| Canton [kg/hab] | 130.7 | 131.4 | 133.2 | 137.2 | 136.8 | 137.2 | 140.2 | 144.2 | 148.2 | 148.6 |
| ▶ Déchets encombrants [t] | 7.08 | 6.40 | 8.39 | 6.21 | 9.53 | 8.85 | 7.49 | 9.35 | 4.52 | 4.30 |
| ▶ Déchets communaux [t] | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 1.57 | 0.00 | 2.73 | 0.00 |
| ▶ Biodéchets [t] | 29.43 | 42.67 | 42.29 | 50.28 | 69.11 | 49.47 | 72.59 | 83.74 | 31.66 | 52.35 |
| ▶ Bois usagé [t] | 6.85 | 16.50 | 4.96 | 13.56 | 22.11 | 23.07 | 17.54 | 16.85 | 10.44 | 15.10 |
| ▶ Papier, carton [t] | 24.69 | 25.10 | 22.30 | 19.25 | 22.48 | 27.68 | 26.71 | 26.22 | 9.69 | 26.00 |
| ▶ Métaux [t] | 8.47 | 8.59 | 7.78 | 8.21 | 10.02 | 7.18 | 5.22 | 5.19 | 0.39 | 4.60 |
| ▶ Verre [t] | 19.34 | 21.05 | 22.55 | 19.05 | 20.09 | 18.74 | 18.23 | 22.13 | 18.06 | 22.60 |
| ▶ PET [t] | 3.49 | 2.28 | 2.29 | 1.50 | 1.32 | 1.31 | 1.63 | 1.89 | 1.54 | 1.60 |
| ▶ Plastiques (Hors PET) [t] | 0.49 | 0.47 | 0.43 | 0.47 | 0.03 | 0.02 | 0.05 | 0.09 | 0.00 | 0.00 |
| ▶ Déchets spéciaux [t] | 1.27 | 1.20 | 1.33 | 0.86 | 1.12 | 0.73 | 0.83 | 0.04 | 0.00 | 0.00 |
| ▶ Huiles [t] | 0.41 | 0.26 | 0.13 | 0.48 | 0.29 | 0.11 | 0.09 | 0.16 | 0.00 | 0.00 |

RAPPORT DE GESTION 2024

| | | | | | | | | | | |
|--|------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|------|------|
| ▶ Appareils électroménagers et électroniques [t] | 7.98 | 5.68 | 6.88 | 6.44 | 9.32 | 8.88 | 1.47 | 1.44 | 0.00 | 0.00 |
| ▶ Textiles [t] | 1.54 | 1.52 | 1.65 | 2.22 | 2.98 | 2.21 | 2.10 | 3.88 | 0.00 | 0.00 |
| ▶ Déchets Inertes [t] | 4.03 | 10.60 | 3.57 | 10.54 | 11.86 | 10.24 | 15.49 | 14.29 | 0.39 | 0.00 |
| ▶ Capsules à café [t] | 0.78 | 0.37 | 0.53 | 0.59 | 0.17 | 0.40 | 0.31 | 0.45 | 0.00 | 0.00 |
| ▶ Pneus [t] | 0.26 | 0.14 | 0.12 | 0.08 | 0.12 | 0.13 | 0.23 | 0.38 | 0.00 | 0.00 |
| ▶ Briques à boisson [t] | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |

ASSAINISSEMENT

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX (AIEE)

M. Jérôme Celeschi est le responsable de l'exploitation de la STEP depuis mai 2021. M. Claudio Foglietta le seconde.

Le projet des nouveaux statuts reste en attente de modification (articles 24 et 25) suite à la non-validation par le Canton. Pour rappel, le calcul de la clé de répartition doit être expliqué clairement dans les statuts. La nouvelle mouture sera soumise au Canton avant de passer à nouveau par la procédure usuelle.

La clé de répartition, élaborée par le bureau Holinger a été validée par le comité directeur (CoDir) le 20.09.2018, pour la législature 2021-2026. Le projet d'une nouvelle clé de répartition, basée sur une campagne de prélèvements dans les trois communes, a pu être finalisé en 2024. Les résultats de la campagne de prélèvement amènent le bureau Holinger à suggérer aux communes d'adopter **une clé de répartition simplifiée basée sur les habitants raccordés à la Step**. La clé de répartition actuelle est basée sur le principe 'pollueur-payeur'. L'étude Holinger doit encore être finalisée avant acceptation du Codir.

Concernant le projet de Mega STEP, les discussions avaient cessé pendant plus de 2 ans. Les séances ont repris. Pour rappel un comité politique a été formé. L'AIEE y est représentée par Monsieur Andreas Meyer, Syndic de Féchy et Président du CODIR de l'AIEE.

L'AIEE a dû remplacer la voiture de service accidentée, CHF 22'318.-, participation de l'assurance CHF 9'000.-.

RAPPORT DE GESTION 2024

PLAN GÉNÉRAL D'EVACUATION DES EAUX (PGEE)

Mise à jour du SIT par le bureau Rossier, Aubonne.

Préavis 3/2023 CHF 302'000.- pour le remplacement du collecteur EC et réparations ponctuelles, gainage du collecteur EU au Chemin de la Touille (aval). CHF 124'000 pour la réfection de la couche de roulement. En attente de la fin des travaux CAD/Grand-Rue.

Préavis 4/2023 CHF 230'000 pour le remplacement du collecteur EC et gainage du collecteur EU Chemin de la Laiterie. En attente de la fin des travaux CAD/Grand-Rue, prévu fin 2025.

Pas de tronçons proposés selon le PGEE en 2024.

CURAGE SYSTEMATIQUE

Selon le nouveau plan d'entretien, le tronçon 3 a été curé partiellement en 2024 dû au passage du Bus lors des travaux du CAD/Gd-Rue sur le chemin Sous-Villars. La partie non curée est ajoutée au plan de curage du tronçon 5 pour 2025. Le rapport de curage montre certains problèmes de regards inaccessibles et cassés ainsi qu'une forte présence de calcaire.

L'entreprise Tinguely a procédé au vidange, pompage et lavage des sacs de route pour un montants de CHF 6'626.95. La totalité des sacs n'a toutefois pas pu être finalisée à cause des travaux au centre du village.

Etablissement par le bureau Rossier du plan de curage CHF 7'003.75.

RAPPORT DE GESTION 2024

DIVERS :

- Investigation sur débordement haut de la Touille en cours avec la participation de Féchy selon convention.
- Problème de curage au niveau du chemin du Desalay sur une source passant chez un privé. Investigation en suspend en attente de nouveaux éléments.
- Les débordements récurrents sur la parcelle 499 sur une conduite EC ont été résolus en 2024.



5 – INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ASSAGIE

Bougy-Villars fait partie depuis 2011 de l'ASSAGIE (Association Scolaire Aubonne Gimel Etoy) qui regroupe 3 établissements scolaires dans 3 localités différentes, soit Aubonne, Gimel et Etoy. En 2024, l'ASSAGIE a changé ses statuts, approuvé par tous les conseils communaux des communes membres, afin d'y intégrer un plafond d'endettement et en a profité pour changer les buts de l'ASSAGIE : Outre l'aspect scolaire (mise à disposition des locaux scolaires et parascolaires, ainsi que l'organisation des transports scolaires), un nouveau but est introduit, à savoir la possibilité de constituer un réseau d'accueil de jour au sens de la loi sur l'accueil de jour des enfants.

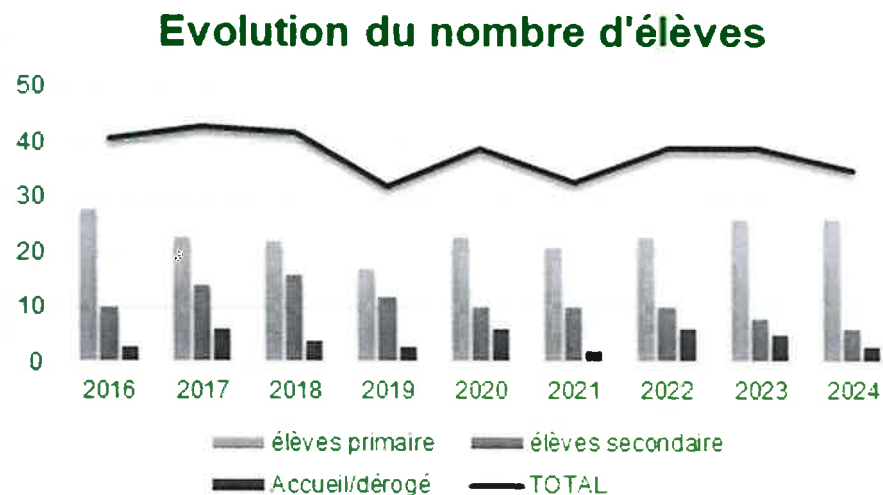
Les comptes de 2024 se clôturent avec une charge pour les communes de CHF 8'531'182.30, soit une baisse de CHF 280'717.70 (-3.19 %) par rapport au budget 2024 et une hausse de CHF 289'708.20 (+3.52 %) par rapport aux comptes 2023. On peut donc considérer l'exercice 2024 comme sain, puisqu'il présente un coût pour les communes inférieur au budget, malgré une augmentation par rapport à l'exercice 2023, laquelle était prévue.

RAPPORT DE GESTION 2024

On relève une légère diminution du nombre d'élèves (-20 élèves, soit -1.17 %). Le coût par élève s'établit à CHF 5'069, marquant une hausse de CHF 258.- (+5.76 %) par rapport à l'exercice 2023. Cette augmentation était attendue en raison de l'amélioration des infrastructures scolaires

Voici l'évolution des dernières années :

| Années | élèves primaire | élèves secondaire | Accueil/dérogé | TOTAL | Total population |
|--------|--------------------|----------------------|----------------|-------|---------------------|
| 2015 | 22 | 10 | 1 | 33 | 481 |
| 2016 | 28 | 10 | 3 | 41 | 467 |
| 2017 | 23 | 14 | 6 | 43 | 483 |
| 2018 | 22 | 16 | 4 | 42 | 490 |
| 2019 | 17 | 12 | 3 | 32 | 490 |
| 2020 | 23 | 10 | 6 | 39 | 477 |
| 2021 | 21 | 10 | 2 | 33 | 477 |
| 2022 | 23 | 10 | 6 | 39 | 497 |
| 2023 | 26 | 8 | 5 | 39 | 506 |
| 2024 | 26 | 6 | 3 | 35 | 512 |



Coût pour Bougy-Villars : CHF 237'217.70 soit une diminution de CHF 15'941.80.

D'autre part l'ASSAGIE continue à offrir l'abonnement Mobilis à tous les élèves, ce qui leur permet également de se déplacer en dehors des heures d'école dans toute les zones qui englobent l'ASSAGIE.

RAPPORT DE GESTION 2024

ECOLE DE MUSIQUE

Notre participation à l'Ecole de Musique de Rolle et environs est stable au fil des années. Elle s'élève à CHF 4'864.00 en 2024 contre 4'807.- en 2023.

La participation des Communes se monte à CHF 57.- de plus que budgétée mais reste stable.

EGLISE – TEMPLE

Statistiques religieuses au 31 décembre 2024

Habitant(e)s selon confession

| | |
|--------------------|-----|
| Inconnu | 138 |
| Catholique romain | 112 |
| Protestant | 106 |
| Sans confession | 98 |
| Autres confessions | 52 |
| Sans indication | 21 |

6 – POLICE

POLICE

CRIMINALITE

Les statistiques 2024 de la police cantonale font ressortir les infractions, constatées et commises sur le territoire de la commune, suivantes :

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|
| Total vie et intégrité corporelle (voies de fait) | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 |
| Vol y c. d'importance minimale(sans vol de véhicule) | 3 | 8 | 8 | 9 | 12 |
| Dont vol par effraction | 2 | 4 | 3 | 4 | 8 |
| Vol de véhicule | 1 | 1 | 0 | 2 | 2 |

RAPPORT DE GESTION 2024

| | | | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Dommages à la propriété lors de vol | 2 | 4 | 3 | 4 | 9 |
| Escroquerie yc importance minime | 1 | 0 | 2 | 0 | 3 |
| Extorsion et chantage | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total patrimoine | 10 | 13 | 15 | 17 | 29 |
| Menaces | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 |
| Violation de domicile lors de vol | 2 | 4 | 2 | 5 | 8 |
| Total liberté | 2 | 5 | 3 | 5 | 9 |
| Total autres titres du code pénal | 0 | 2 | 1 | 0 | 2 |
| Loi sur les stupéfiants | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 |

SDIS ETRAZ-REGION

Le SDIS Etraz-Région est chargé de la défense incendie et du secours de la région d'Aubonne-Rolle-Gimel-Bière et engage 257 pompiers, tous grades confondus.

En 2024, il a réalisé 248 interventions, dont principalement des inondations (27%), des incendies (21%), et des interventions techniques (15%). Une douzaine d'interventions ont eu lieu sur la commune.

ORPC MORGES

La commune de Bougy-Villars est une des 62 Communes membres de l'ORPC du district de Morges.

A ce titre, un membre de la Municipalité participe aux assemblées générales de printemps et d'automne.

7 – SÉCURITÉ SOCIALE

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALES MORGES-AUBONNE-COSSONAY (ARASMAC)

L'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) est constituée de 4 centres d'activité (Aide sociale, PC familles, Assurances sociales et Accueil des enfants). Au moment de la rédaction de ce rapport de gestion les informations concernant les activités de l'ARASMAC et les comptes 2024 ne sont pas disponibles.

LE CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

La charge anticipée par commune reste stable à CHF 0.70 par habitant.

LE CENTRE RÉGIONAL DE DÉCISIONS (CRD)

Cette prestation complémentaire est destinée aux familles qui vivent avec des enfants de moins de 16 ans, qui sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins et qui, malgré une activité lucrative, n'arrivent pas couvrir leurs dépenses

Ce secteur a été restructuré en 2018 et ne compte maintenant plus que 3 agences : AAS Morges-Est, AAS Morges-Ouest et AAS Cossonay. Une part considérable de son activité se concentre autour de l'attribution de subsides pour l'assurance-maladie.

L'ACCUEIL DE L'ENFANCE (AJEMA-AFJ)

Le réseau AJEMA est le réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF).

DEFIBRILLATEUR

La Commune est équipée d'un défibrillateur, placé à l'extérieur de l'entrée de la Maison Bodzérane. Ce défibrillateur fournit des instructions vocales à l'utilisateur et appelle automatiquement les services de secours dès que le défibrillateur est activé.

Le défibrillateur est enregistré auprès des réseaux 144 et « First Responders ». Le défibrillateur n'a heureusement pas servi en 2024.

8 – SERVICES INDUSTRIELS

SIDERE

La Commune siège au Comité Directeur du SIDERE et deux membres du Conseil général siègent au conseil intercommunal.

Les eaux du réseau du SIDERE proviennent de sources et du lac Léman. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via les réseaux voisins.

Sources : l'eau des sources est contrôlée par des turbidimètres et désinfectée par ultraviolet.

Lac : l'eau brute est pompée puis subit une filtration à sable et ensuite à charbon actif, et une désinfection par ultraviolet.



RAPPORT DE GESTION 2024

Tableau qualité, dureté et provenance de l'eau potable

| Villages | Hiver | | Eté | | Dureté Totale en °F | Nitrates en mg/l Max 40mg/l | PH |
|---------------|---------------|-----|---------------|-----|------------------------|-----------------------------------|-----|
| | Lac + Sources | Lac | Lac + Sources | Lac | | | |
| Allaman | Lac + Sources | Lac | Lac + Sources | Lac | 14 à 23 | 4 | 7,8 |
| Bougy-Villars | Sources + | Lac | Lac + Sources | Lac | 17 à 28 | 7,1 | 7,8 |
| Bursins | Sources | | Sources + | Lac | 16 à 27 | 7,1 | 8 |
| Bursinel | Sources | | Sources + | Lac | 19 à 27 | 5,1 | 7,9 |
| Dully | Sources | | Sources + | Lac | 22 à 27 | 5,6 | 7,8 |
| Féchy | Sources + | Lac | Lac + Sources | Lac | 15 à 28 | 4,3 | 8 |
| Gilly | Sources | | Sources + | Lac | 14 à 27 | 8,7 | 7,7 |
| Luins | Sources | | Sources + | Lac | 14 à 27 | 5,8 | 7,9 |
| Mont-s-Rolle | Sources + | Lac | Lac + Sources | Lac | 14 à 29 | 4 à 17 | 7,7 |
| Perroy | Lac + Sources | Lac | Lac + Sources | Lac | 14 à 19 | 4 | 7,9 |
| Pizy | Sources + | Lac | Lac + Sources | Lac | 17 à 28 | 7,1 | 7,8 |
| Rolle | Lac + Sources | Lac | Lac + Sources | Lac | 14 à 19 | 2,8 | 7,8 |
| Vinzel | Sources | | Sources + | Lac | 22 à 27 | 6,3 | 7,8 |

Globalement, le **bilan de consommation** à Bougy-Villars a beaucoup baissé en 2024 certainement à cause des longues périodes de pluie qui bien arrosés les jardins et pelouses. La météo est donc l'un des principaux facteurs des variations de la consommation d'eau.

RAPPORT DE GESTION 2024

La consommation par commune selon les relevés des compteurs pour les années 2024, 2023, 2022, 2021 est la suivante :

| Communes | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 |
|-----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Allaman | 39'835 | 50'510 | 54'926 | 48'557 |
| Bougy-Villars | 74'957 | 112'513 | 81'541 | 77'286 |
| Bursinel | 46'974 | 50'740 | 50'976 | 47'526 |
| Bursins | 127'763 | 140'258 | 116'841 | 92'625 |
| Dully | 103'097 | 124'388 | 125'325 | 101'701 |
| Féchy | 95'772 | 116'755 | 114'725 | 119'283 |
| Gilly | 95'913 | 111'075 | 117'532 | 116'055 |
| Luins | 44'297 | 44'170 | 45'064 | 42'539 |
| Mont-sur-Rolle | 203'259 | 216'894 | 208'296 | 198'339 |
| Perroy | 150'381 | 180'074 | 160'902 | 191'434 |
| Pizy | 4'879 | 13'495 | 12'685 | 4'069 |
| Rolle | 683'766 | 458'091 | 497'010 | 530'198 |
| Vinzel | 113'887 | 112'820 | 119'906 | 142'538 |
| TOTAL m3 | 1'783'990 | 1'731'783 | 1'705'729 | 1'712'150 |

Bilan de consommation 2024

Nous constatons que le bilan de production des sources de Bougy a diminué.

RAPPORT DE GESTION 2024

Des autocontrôles réguliers sont effectués par le SIDERE mais également par un laboratoire. Ces valeurs sont affichées sur notre site internet.

Pour toutes informations complémentaires. Plus sous : <https://www.sidere.ch/>.

9 - DIVERS

INFORMATIQUE

Fin 2023, la société Cyber Safe a effectué une analyse complète de nos infrastructures afin de mettre à jour les potentielles failles de notre système. Nous avons également mis en place une gouvernance avec la société Computis afin de surveiller et de faire évoluer notre infrastructure et nos prestations.

FONDATION PRE VERT DU SIGNAL DE BOUGY

La Fondation Pré-Vert du Signal de Bougy et le Golf Parc du Signal de Bougy sont principalement implantés sur le territoire de la Commune. Les Syndics des Communes d'Aubonne et de Bougy-Villars participent au Conseil de Fondation une fois par année. Cette présence permet de conserver des relations avec le plus grand employeur de la Commune d'une part, d'autre part elle permet de connaître le fonctionnement et les questions de la Fondation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commune de Bougy-Villars est sensible à la question du développement durable et essaie, dans la mesure du possible, d'intégrer le concept de durabilité et d'écologie dans ses projets.

2024, l'année du chauffage à distance. Un crédit complémentaire ayant été accepté par le Conseil Général le 30 janvier, les travaux ont pu débuter en avril. Les fouilles nous ont apporté leur lot de surprises. Collecteurs, conduites, câbles électriques et Swisscom, qui n'étaient que partiellement répertoriés, ont considérablement compliqué les travaux.

RAPPORT DE GESTION 2024

De plus, ces fouilles étant également l'occasion de changer les conduites d'alimentation en eau potable, de rénover le réseau électrique, et d'installer la fibre optique, un grand nombre d'entreprises ont travaillé de concert. La coordination n'a pas toujours été simple. La planification initiale a été moult fois modifiée. Mais finalement, le réseau (sauf le quartier Ancienne Eglise, planifié pour le début 2025) était entièrement installé pour l'hiver et le chauffage à distance a fonctionné fin 2024, grâce à un travail formidable de l'ensemble des intervenants sur ce chantier.

Dès le début des travaux, nombre d'indécis ont choisi de se rallier au chauffage à distance, le nombre de raccordements passant d'une vingtaine à plus de quarante en deux mois. Cette explosion, réjouissante, a entraîné un redimensionnement complet du projet, nécessitant notamment la disparition de la cave communale au profit d'une chaufferie totalement modifiée.

Bogy-Villars est ainsi entré, activement et de manière concrète, dans l'ère de la transition énergétique.

DECISION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, après avoir pris connaissance de ce rapport ainsi que celui de la Commission de gestion, de bien vouloir :

Le Conseil Général de Bougy-Villars

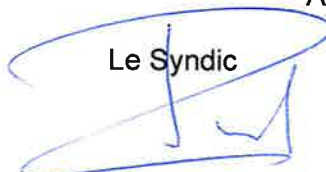
- Vu les comptes et le rapport sur la gestion présentés par la Municipalité,
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion,

Décide

De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2024.

Bougy-Villars, le 6 mai 2025

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Claude-Olivier Rosset



La Secrétaire

Fabienne Aeby